

POMMIER ET POIRIER

Tavelure: Lors d'une attaque de tavelure déclarée, recourir uniquement au Delan, Captane ou Folpet (pas de Folpet sur poire).

Ne pas traiter sur la rosée et avant une pluie. L'intervalle entre les traitements est à adapter à la croissance du végétal (env. tous les 12 à 15 jours).

Oïdium (pousses enfarinées): Un traitement contre l'oïdium (combiné avec celui contre la tavelure) s'impose si la maladie s'est fortement manifestée l'an passé. Sinon couper les pousses infestées isolées.

Tavelure et Oïdium : Systhane C, Rondo Duo, Strobby+Captane, Flint + Tega (captane), Delan+soufre mouillable.

Moniliose: Systhane C, Rondo Duo, Flint C + Tega. *Eventuellement supprimer les pousses atteintes avant le traitement.*

Chenilles : Dimilin, Nomolt, Sanoplant-Bio, Movento arbo.

Ver des pommes et des poires:

Début juin: Dimilin, Prodigy, Nomolt. Avec rémanence de 15 jours Steward, Alanto et Audienz. *BIO:* Madex.

Pucerons vert et cendré: Pirimor, Pirimicarb, Gazelle, Alanto, Movento arbo.

Variantes BIO

Tavelure et Oïdium: Elosal, Héliosoufre S, Microthiol, Solfo fluide, Solfovit WG, Soufre mouillable, Sufralo, Thiovit, Myco-san, Myco-sin ou Armicarb avec soufre mouillable.

Pucerons : Neem-Azal, Pyrethrum FS, Natural, Siva 50, Genol plant, Parexan.

COGNASSIER

Moniliose, entomosporiose et oïdium : Rondo Duo, Systhane C, Flint + Tega.

Eventuellement supprimer les pousses atteintes avant le traitement.

ABRICOTIER

Moniliose: flétrissement et dessèchement des bouquets floraux et des jeunes pousses. *Supprimer les pousses atteintes avant le traitement.*

Moniliose et oïdium: Rondo, Systhane C, Flint C.

PRUNIER – CERISIER - PECHER

Moniliose: brunissement et dépérissement des feuilles et fruits. *Supprimer les pousses atteintes avant le traitement.*

Amistar, Rondo Duo, Systhane C, Veto Top, Flint, Teldor.

Maladie criblée du cerisier: taches brunes nécrotiques sur les feuilles. Après la chute des tissus morts ne subsistent que de nombreuses perforations (cribles) sur les feuilles.

Moniliose et maladie criblée sur cerisier

Amistar, Rondo Duo, Systhane C, Veto Top, Flint, Teldor.

Pucerons : idem pommier et poirier. *BIO:* Neem-Azal.

Chenilles : Dimilin, Nomolt, Sanoplant-Bio, Movento arbo.

Ver des prunes : Début juin Alanto, Affirm, Steward. Renoncer à ce premier traitement si la charge en fruits est suffisante.

Variantes BIO pour pruniers

Oïdium et Maladie criblée : produits à base de soufre uniquement (voir pommier, Tavelure et Oïdium). **Pucerons :** idem pommier et poirier.

Chenilles : Delfin.

Cloque et moniliose du pêcher: Rondo Duo.

FRAISIER:

Maladie du feuillage : Systhane C, Flint + Tega.

BIO : Microperl avant fleur et après récolte.

FRAMBOISIER

Maladies des tiges : Flint, Tega, produit cuprique). BIO : Microperl, Kocide 2000 (cuivre).

Ver des framboises : Alanto, Audienz, Dimilin SC, Pyrinex (attention aux abeilles, traiter le soir). BIO : pièges Rebell blanc.

Pucerons : Pirimicarb, Pirimor, Alanto, Parexan.

BIO : Pyrethrum FS, Parexan.

GROSEILLERS ET CASSIS :

Pucerons : idem framboisier

BIO : idem Framboisier

Pucerons : idem Framboisier

Oïdium/groseillier épineux : mêmes produits que pour les fraisiers ou Topas vino, Amistar, StrobbyWG ; soufre mouillable (Thiovit) 0,2 % (effet partiel, aussi en bio). BIO : Fenicur

RONCES

Dessèchement des rameaux: produit cuprique, Flint, Tega.

Feu bactérien: Surveillez les cultures fruitières et les ornementales sensibles (cotonéasters).

L'attaque débute sur les fleurs qui périclissent rapidement et les feuilles les plus proches brunissent depuis la base à partir de la nervure centrale. Annoncez-nous les cas suspects pour un contrôle. **L'importation, la production et la mise dans le commerce sont interdites pour Photinia davidiana et les espèces du genre Cotoneaster.**

Ordonnance du DFE sur les végétaux interdits, du 1 mai 2002.

Manifestations: Journée du Breitenhof – fruits à noyau. Dimanche 29 mai, 9 heures 30: Exposés, visites de l'exploitation et stands.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

SERVICE DE L'AGRICULTURE
OFFICE PHYTOSANITAIRE
ROUTE DE L'AURORE 1
2053 CERNIER

«TITRE»
«NOM_PRENOM»
«RUE»
«LOCALITE»